

critique. Ce qui se passe, se passe et voilà tout ; pas même une récrimination, une menace contre les persécuteurs dans les formes où cependant l'idée de la persécution domine. Il les a réduits à rien, dénoncés, fait condamner à des peines qu'il spécifie ; il les a jetés à l'eau, assassinés à coups de revolver : autant de faits accomplis qui n'impliquent même pas la notion du lendemain. N'en est-il pas ainsi pour le rêveur ?

La portion d'intelligence préservée pendant la veille et qui, éteinte durant le sommeil, autorise le va-et-vient du corps et de l'esprit, se révèle cependant au moins par intervalles. Elle inspire de çà et de là quelques doutes sur la réalité des visions, doutes qu'on peut encourager, mais qui s'épuisent vite. Elle se dépense souvent en paraphrases des incidents bizarres, ridicules, dont se compose la partie rêve. Je n'en citerai qu'un échantillon choisi parmi les plus fantasques, et Dieu sait combien les baroques aventures rentrent dans le programme des délirants alcooliques,

D..., 40 ans, arrêté dans la rue menaçant les passants, armé d'un couteau et d'un revolver. Antécédents inconnus. « Je n'ai jamais rien vu de pareil : le rat était infiltré dans l'édredon, j'ai déchiré le *machin*, alors je l'ai tenu. Je vais chez le voisin et je lui dis : Coupe-le. On le coupe en cinq morceaux.

« Je rentre et je trouve le pareil ; il avait mangé du jambon, il était plein.

« Je tâte dans ma poche, je le retrouve, je l'avais cogné à la sortie de l'armoire, je l'ai écrasé ; je le tenais bien, j'avais deux pigeons ; j'ai fait tout ce que j'ai pu, il était comme mort, je l'ai fait revenir avec ce que le médecin avait ordonné. Il avait le cou plein ; je lui ai fourré une grande épingle, il avait l'air content.

« La charbonnière en a lâché un, je tenais l'autre et le rat par la queue. Alors les deux sergents de ville vinrent, j'ai jeté à mes poules les restes de l'autre. Il voulait y aller voir, je dis : Voyez, j'ai chargé mon revolver. Il dit : Faites voir, et le met dans sa poche. Je lui dis : Rendez-le-moi. Il dit : Vous avez rêvé (le

mot est du sergent de ville) ; il s'agissait d'un voleur et il l'a donné. »

Ce n'est pas à dire que le rêve alcoolique délirant emprunte au rêve normal ou aux autres rêves morbides la totalité de leurs caractères. Il a ses allures propres et, s'il n'en était ainsi, nous n'aurions pas les éléments de diagnostic dont nous disposons. Il suffit de lire chacun des récits dont j'ai rapporté des fragments, il suffit des fragments eux-mêmes ainsi détachés, pour qu'aucun médecin expérimenté ne garde le moindre doute sur la maladie. La conclusion est si forcée que je me suis dispensé de tout développement.

D'autres rêves pathologiques ont également leurs attributions, leur cachet auquel on les reconnaît moins aisément, faute d'observations suffisantes en nombre et surtout en qualité. La plupart se meuvent dans une zone très limitée : ils se composent de redondances monotones qui deviennent autant d'obsessions, qui reparaissent chaque nuit, s'enchevêtrent, se confondent, agitent le sommeil et finissent par le rompre. On est autorisé à admettre que tout homme qui rêve obstinément des mêmes choses ne rentre pas dans les conditions du sommeil régulier. Le rêve lui-même, sous quelque forme qu'il se produise, n'est-il pas une infraction aux lois du sommeil normal qui doit être exempt de ces divagations et qui cesse d'être le repos, dès qu'il entraîne la suractivité désordonnée de l'imagination ou de l'intelligence.

III

Un troisième caractère du délire alcoolique, très saisissant et auquel les observateurs n'ont peut-être pas attaché assez d'importance, c'est la possibilité qu'il a de se suspendre. Ces rémissions ou plutôt ces intermissions sont en général de courte durée et il ne faut pas les confondre avec les périodes d'hébétude muette.

Qu'on me permette de fournir une espèce de schème d'un accès de délire avec son temps d'arrêt, sous la forme inusitée, mais probante d'une conversation.

F..., 35 ans, porteur aux Halles, tremblement léger, insomnie depuis deux nuits, sommeil troublé préalablement pendant une quinzaine de jours : « Ce matin ils ont voulu me tuer ; je voyais que l'équipe était tous les jours plus forte : ils m'en voulaient que je travaillais plus qu'eux. Ils ont dit que j'étais mort. Ils ont formé une bande, ils n'ont pas pu m'attraper, je me suis mis en garde, je les voyais de côté, j'ai appelé les sergents de ville, ils ne venaient pas. » F... est loquace, assez animé. Au milieu de cette confusion délirante, on lui demande de se taire, il continue. Je le prends par le bras, je le secoue à la manière d'un homme qu'on cherche à réveiller, il s'étonne, me regarde, et répond avec une parfaite pertinence à l'interrogatoire sur son âge, sa profession, ses fatigues, sa famille, son enfance. De temps en temps, il est près de retomber et il suffit de le secouer de nouveau avec quelques vives interjections pour qu'il reprenne le fil de ses idées raisonnables. Je le laisse de nouveau livré à lui-même, en faisant semblant d'écrire ; il reprend sa posture, sa physionomie étonnée, et recommence : « Si je n'avais pas fermé la porte, j'y passais, mon tabac était dans ma chambre avec le sucre ; idée de m'empoisonner, j'ai coupé la ficelle du poêle », etc.

La cessation momentanée du délire se fait là dans les conditions de tout réveil brusque et passager pendant le cours d'un sommeil devenu pathologique à n'importe quel titre. Le petit ivrogne, non plus l'alcoolique, endormi sur un banc ou sur le sol, à n'en pas douter, parlant confusément son rêve, est éveillé de la même façon et à peu près pour le même espace de temps ; après quoi il retombe lourdement et continue à mots rompus le récit de ses rêvasseries.

Il est alors facile à constater que le degré et la durée du réveil dépendent du mode d'intervention de celui qui le provoque, toujours par des secousses imprimées au dormeur et

accompagnées d'objurgations excitantes. C'est un spectacle instructif à ce point de vue expérimental que de voir un agent de police mettre ainsi un ivrogne sur ses pieds. Celui-ci s'émeut à la vue de l'uniforme, il répond au questionnaire, fournit sur son identité les renseignements requis, et retombe.

C'est par des procédés identiques qu'on réussit à ramener l'alcoolique, dormeur éveillé, à la raison. L'autorité de l'interlocuteur y joue un grand rôle. Quand je laisse, à titre d'essai, un de mes surveillants, homme expérimenté, tenter d'interrompre le délire, comme il me l'a vu faire tant de fois, le succès est moindre et moins durable.

L'expérience peut se répéter indéfiniment à assez courts intervalles chez le même individu. Elle n'aboutit pas quand il s'agit d'un malade du type aigu, fébrile. Celui-là ne dort ni ne rêve, il est sous le coup d'une excitation du type phlegmasique et son état répond à celui des délirants aigus, même non alcoolisés. Si on pose à l'alcoolique subaigu, le seul que je vise, une question absolument en dehors de ses conceptions délirantes, il ne l'écoute pas et n'en tient aucun compte. Si, avant de faire la demande, on le réveille en le secouant activement par le bras ou par les épaules, en lui pinçant la peau, en lui projetant de l'eau au visage, ou par tout autre moyen, et qu'ensuite on répète la question, la réponse suit immédiatement.

L'alcoolisme est un mode d'intoxication lente et essentiellement progressive ; on a toutes facilités pour assister à chacun des stades qu'il parcourt successivement. L'observateur rencontre donc les circonstances les plus favorables à son étude, puisqu'il peut constater non seulement les grands aspects, mais les nuances ; à une condition toutefois, c'est que pour cet examen il ne se borne pas à un simple aperçu et qu'il fasse enquête.

Or, judiciairement et médicalement, faire enquête, c'est entendre des témoins, évoquer leurs souvenirs, diriger leurs recherches sans se borner à l'examen du malade ou du prévenu.

Longtemps avant d'être délirant de jour, l'alcoolique l'a été de nuit, comme je l'ai montré, et l'accès peut s'épuiser dans quelques semaines de rêve, sans jamais prendre assez d'intensité pour devenir diurne. De plus, les crises se répètent à intervalles variables, le proverbe : « Qui a bu boira », n'étant que trop vrai. Il est donc facile d'interroger la mère, la femme surtout de l'alcoolique, et voici ce qu'elles racontent au point de vue du réveil.

X... avait le sommeil agité, il parlait tout haut la nuit, il interpellait des absents, se démenait dans son lit, soit que ses propos fussent distincts, soit qu'ils se bornassent à des interjections anxieuses. La femme troublée, fatiguée de ne pas dormir, l'éveillait brusquement ; il se soulevait sur son séant, interrompait son rêve, reprenait possession de sa raison et de sa liberté d'esprit et se rendormait pour renouveler plusieurs fois dans la nuit la même scène. Ce qui se passait alors la nuit est identique à ce que nous constatons durant le jour. La femme, très intelligente, d'un marchand de vins, buveur rémittent, et que je questionnai, m'en a fait elle-même la remarque. « Mon mari, disait-elle, à présent qu'il débite éveillé ce qu'il débitait endormi et que je comprends mieux, a l'air de se réveiller par moment, comme il faisait la nuit quand je le secouais et que je lui criais aux oreilles, car lui crier n'eût pas suffi, et pourtant il ne dort plus ».

IV

Mon désir n'a pas été dans ce travail de soutenir une thèse, mais d'ajouter un chapitre à l'histoire encore si imparfaite des sommeils pathologiques, de leurs modes, de leur pathogénie et de leur évolution.

Entre le sommeil magnétique provoqué physiquement par une action directe sur le système nerveux et le sommeil chimique engendré par le chloroforme, il existe de nombreux

intermédiaires trop peu connus peut-être pour constituer des espèces, mais assez caractérisés pour laisser entrevoir des variétés.

Chacun de ces sommeils, parmi ceux dont on a entrepris la sérieuse étude, obéit à des règles ; il n'empiète pas sur les autres et ne se laisse pas davantage dominer par eux. L'hypnotisme se résout en un sommeil qui exclut le rêve, il annule la sensibilité générale et locale ; le réveil par les moyens employés habituellement pour couper court au sommeil est impossible. L'intelligence ou la portion d'intelligence qui surnage n'est pas moins circonscrite dans son action. L'hypnotisé a perdu la spontanéité, il ne pense, n'agit et ne parle que si on l'y contraint en l'interrogeant. De là l'opinion que le magnétiseur exerce un pouvoir occulte et qu'il est pour ainsi dire le réveilleur de la vie, tant que dure le sommeil artificiel.

Du sommeil chloroformique je n'ai rien à dire, bien qu'il soit intéressant de l'étudier à sa période initiale, au moment où le rêve se traduit par des propos ou par des gestes.

Les sommeils toxiques, celui surtout qui résulte de fumée ou de l'ingestion de l'opium en substance, ont été étudiés par les médecins qui pratiquent aux contrées où l'abus de l'opium leur fournissait autant d'occasions qu'en fournit chez nous l'abus des boissons fermentées.

Le sommeil alcoolique m'a paru devoir prendre son rang et occuper une place importante parmi ces états maladifs. J'en suis profondément convaincu et je souhaite d'avoir fait passer cette conviction dans l'esprit du lecteur.

(Archives de médecine, novembre 1881.)